



## Quelles répercussions les soins ont-ils sur le travail rémunéré des femmes et des hommes?

Le RAPP se situe au carrefour de la recherche, des politiques et des pratiques afin de contribuer concrètement à changer les choses pour les aînés et leur famille

### Un plus grand nombre de femmes que d'hommes soutenaient que les soins avaient une incidence sur leur productivité et leur sécurité d'emploi

La prestation de soins a une incidence différente sur les hommes et les femmes, non seulement sur leur santé et leur bien-être<sup>1</sup>, mais également sur leur travail rémunéré. Cette fiche infographique est la deuxième à paraître (d'une série de six). Elle porte sur les différences entre les hommes et les femmes quant aux répercussions engendrées par le fait d'assumer parallèlement des responsabilités professionnelles et de soins, notamment sur leur productivité au travail, leur sécurité d'emploi, voire la sécurité de leur revenu.

### Une proportion plus élevée de femmes aidantes avaient un salaire annuel inférieur à 60 000 \$



En 2018, le revenu annuel personnel moyen des aidants en emploi était de 72 000 \$ chez les hommes et de 51 000 \$ chez les femmes, soit le reflet d'un écart de revenu persistant entre les sexes au Canada<sup>2</sup>. De plus, une proportion plus élevée de femmes que d'hommes assumant parallèlement des responsabilités professionnelles et de soins avaient un revenu annuel personnel (avant impôts) inférieur à 60 000 \$.



<sup>1</sup> Plus de la moitié des femmes s'occupent des enfants ou des adultes dépendants de soins au Canada, 2022 – Statistique Canada, *Le Quotidien* (8 novembre 2022).

<sup>2</sup> Ratio de rémunération moyen et médian selon le genre pour les salaires, traitements et commissions annuels – Statistique Canada (23 mars 2022).

## Les soins ont une incidence sur la sécurité d'emploi

### Les femmes représentaient près de 60 % des employés ayant quitté le marché du travail en raison de leurs responsabilités de soins

Collectivement, **214 000 employés** ont quitté le marché du travail pour prendre soin de leurs proches en 2018.

- Femmes : 126 000 | Hommes : 88 000



En 2018, 6 % des aidants en emploi se sont complètement retirés du marché du travail (ou en avaient l'intention) en raison de leurs responsabilités de soins. Si certains ont opté pour une retraite anticipée ou choisi de démissionner, d'autres ont pour leur part été licenciés ou congédiés.

### Les femmes étaient plus susceptibles de réduire leurs heures de travail rémunéré



Un aidant en emploi sur sept avait réduit ses heures de travail rémunéré afin de concilier ses responsabilités professionnelles et de soins.

- Femmes : 17 % | Hommes : 12 %

En moyenne, ces employés avaient réduit leur travail rémunéré de 11,7 heures par semaine en raison de leurs responsabilités de soins.

- Femmes : réduction de 12 h/sem. | Hommes : réduction de 11 h/sem.

### Les deux tiers des aidants en emploi ayant pris un congé de soignant (CS) étaient des femmes



Un aidant en emploi sur sept a déjà eu recours au congé de soignant (CS) afin de s'occuper d'une personne en fin de vie.

- Femmes : 67 % | Hommes : 33 %

La durée du congé de soignant (CS) varie entre 8 et 28 semaines selon les provinces, la plupart offrant 27 ou 28 semaines de congé. Les aidants admissibles ont accès à des prestations de compassion par le biais du régime fédéral d'assurance-emploi, qui fournit jusqu'à 55 % de la rémunération avant le congé, jusqu'à un maximum de 638 \$ par semaine en 2022. La plupart des personnes qui avaient droit aux prestations de compassion au cours des cinq derniers exercices financiers n'ont toutefois pas reçu la prestation maximale ni bénéficié de la durée maximale<sup>3</sup>.

<sup>3</sup> Annexe 2.17 : Prestations de compassion de l'assurance-emploi

## Les soins ont une incidence sur la productivité au travail

### Les femmes disaient s'absenter plus souvent de leur travail rémunéré que les hommes en raison de leur rôle d'aidantes

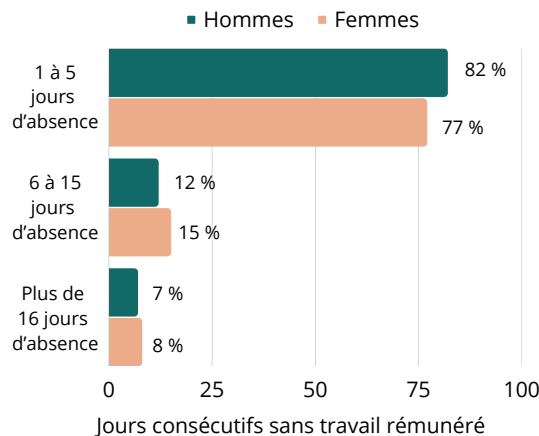
Au Canada, les aidants en emploi perdent dans l'ensemble **15 millions de jours de travail rémunéré** par année.



**1 sur 2**

Un aidant en emploi sur deux (51 %) a manqué des journées de travail (entières ou partielles) en raison de ses responsabilités de soins.

- Femmes : 55 % | Hommes : 45 %



**4 sur 5**

Près de 79 % des aidants en emploi disant s'être absentés de leur travail rémunéré ont pris entre 1 et 5 jours de congé consécutifs.

Le nombre moyen de jours consécutifs d'absence du travail pour s'occuper d'un proche était de :

- Femmes : 9,7 jours | Hommes : 6,8 jours

### Les femmes étaient plus nombreuses que les hommes à faire preuve de présentéisme



**1 sur 2**

Près de 46 % des aidants en emploi disaient faire preuve de présentéisme « à l'occasion », déplorant notamment avoir de la difficulté à se concentrer et à assumer leurs responsabilités professionnelles, ou être distraits au travail en raison de leurs responsabilités familiales.

- Femmes : 51 % | Hommes : 41 %

### Méthodologie

Ces conclusions sont fondées sur les données d'analyse de Statistique Canada obtenues dans le cadre de l'Enquête sociale générale (ESG) de 2018, qui a été menée auprès de répondants de 15 ans ou plus répartis dans les provinces canadiennes. Notre échantillon concerne 4 940 aidants en emploi dans la tranche d'âge des 19 à 70 ans (groupe d'âge habituel des travailleurs) qui, durant les 12 mois précédant l'Enquête, avaient assumé parallèlement des responsabilités liées au travail rémunéré et aux soins auprès de membres de la famille ou d'amis atteints d'une maladie chronique ou d'une incapacité physique ou intellectuelle, ou éprouvant des difficultés liées au vieillissement.